



LIBERTÉ, INDEPENDANCE OU LA MORT.

GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du 27 Septembre 1818, quinzième année de l'Indépendance.

De Sans-Souci, le 25 Septembre 1818.

LE RÉDACTEUR

A Ses Concitoyens.

LE cours de cette feuille a éprouvé une interruption momentanée, par l'altération de la santé du Rédacteur; le premier usage qu'il s'empresse de faire du recouvrement de ses forces, est de reprendre le cours de ses travaux hebdomadaires; il regrette infiniment que cet intervalle l'ait privé de donner, dans leur temps, tous les détails qui pouvaient intéresser ses lecteurs; heureux s'il n'avait eu à présent que des objets riants à leur mettre sous les yeux, et à ne leur entretenir que du bonheur et de la félicité publique; mais hélas! le cours des prospérités humaines est souvent mêlé d'infortunes et de larmes; point de bonheur parfait dans ce monde, et il faut toujours au malheur payer un tribut inévitable!

Ce Numéro sera consacré dans son entier, à déplorer la perte irréparable que l'Etat vient de faire dans la personne de S. A. R. Monseigneur le Prince

L'union fait la Force.

Noël, Duc du Port-de-Paix, et à donner les détails concernant sa vie, sa mort infortunée, et la pompe funèbre de ses funérailles, qui ont été célébrées à Sans-Souci, le 19 du présent mois; en m'acquittant de ce précieux devoir, je paye un bien faible tribut d'une dette immense à la mémoire d'un Prince vertueux, chéri, regretté et pleuré, par son Souverain, par ses compagnons d'armes et par l'universalité de ses compatriotes!

NECROLOGIE.

Une mort funeste, une cruelle mort, vient de nous ravir S. A. R. Monseigneur le Prince NOËL, Duc du Port-de-Paix, beau-frère du Roi, Grand Échanson, Membre du Grand-Conseil d'État, Grand-Maréchal d'Hayti, Grand Croix de l'Ordre royal et militaire de Saint Henry, Colonel-Général des Grenadiers de la Garde et Gouverneur de S. A. R. Monseigneur le Prince Royal.

Élevé sous les yeux du Roi HENRY Ier dès sa plus tendre jeunesse, il fit, sous ce grand Capitaine,

l'apprentissage du noble métier des Armes; il combattit vaillamment pour la Liberté et l'Indépendance de son Pays. C'est au milieu des combats, nourri dans la vie des camps, qu'il acquit ce calme, ce sang froid, cette bravoure peu commune qui le distinguaient dans les dangers; vertus et apanages héréditaires de son Auguste et Royale Famille. Doué d'un courage héroïque, intrépide dans les combats, affable, doux, libéral, humain et honnête homme; à ces qualités guerrières, il joignait toutes les vertus civiles et privées; obligeant sans ostentation, ardent pour ses Amis, charitable pour les Pauvres, bienfaisant pour tout le monde, il préféra toujours le mérite à la faveur, et l'honneur à l'intérêt; juste appréciateur de la discipline militaire, il sut concilier la rigueur des devoirs avec ceux que prescrit l'humanité; chéri de ses Concitoyens par la douceur de son commerce et adoré des Soldats par le soin qu'il prenait de leur conservation, il eut l'estime générale de la Cour, de la Ville et des Campagnes. Les regrets et les pleurs de l'Armée et la voix du Peuple font mieux son Éloge que tout ce qu'on en pourrait dire.

Il avait pour le Roi, un attachement filial, une fidélité à toute épreuve et une obéissance sans bornes; toujours prêt à exécuter ses ordres dans les entreprises les plus difficiles; le Roi qui l'honorait d'une amitié vraiment paternelle, avait confié à son zèle, à son assiduité, et à son dévouement, la garde de la CITADELLE HENRY, ce Boulevard de la Liberté et de l'Indépendance. C'est-là, qu'il fit une abnégation entière de tous ses intérêts privés, de toutes ses affections particulières, pour se consacrer uniquement à ses devoirs; c'est là, qu'on le vit mettre en pratique ses grandes qualités et qu'il justifia d'une manière si complète, la haute confiance qui avait été placée en lui; lorsqu'un Coup de Tonnerre tombé sur ce Monument le 25 Août de l'Année 1818, au 15^e de l'Indépendance et le 8^e du règne de Sa Majesté, à Cinq heures de l'après-midi, fit une explosion dans

la salle d'artifice, qui vint plonger dans le deuil et la consternation tous les Amis de la Patrie. Ce Prince infortuné, digne d'un meilleur sort, périt d'une manière funeste et à jamais regrettable, dans ce déplorable événement, à la fleur de son âge, après avoir passé Trente trois années, Onze mois et Quinze jours dans ce monde, emportant les pleurs et les regrets de son Roi, de sa Famille et de ses Concitoyens.

*POMPE Funèbre et Funérailles de S. A. R.
Mgr le Prince Noel, Duc du Port-de-Paix.*

Le corps du Prince, après avoir été embaumé, a été enfermé dans un cercueil de plomb, et ensuite placé dans un double cercueil d'Acajou; il fut immédiatement transporté de la Citadelle Henry à la ville de Sans-Souci, par les grenadiers de la garde; pour recevoir les honneurs funèbres dûs à son rang, et pour être déposé dans le caveau des grands Dignitaires du Royaume.

Le cœur de S. A. R. a été déposé à la Citadelle Henry, dans un monument que Sa Majesté, notre auguste et bien-aimé Souverain, y a fait ériger, pour perpétuer la mémoire du Prince, objet de son affection.

A Sans-Souci tout avait été disposé pour recevoir le corps du feu Prince; son hôtel était tendu de noir, et le cercueil fut mis sur un lit de parade, magnifiquement orné; une infinité de personnes, de tout rang et de tout sexe, s'y étaient rendues, pour y réciter des prières et chanter des hymnes à l'Eternel.

L'Eglise royale de Sans-Souci avait été aussi tendue de noir; un catafalque magnifique, composé d'un sarcophage couvert du drap mortuaire, avait été élevé au milieu de la nef; et un grand nombre de bougies y étaient allumées jour et nuit.

Le 19 Septembre, jour fixé pour les funérailles; à six heures du soir, S. A. R. Monseigneur le Prince Royal et LL. AA. RR. Mesdames Première et Athénaire se rendirent dans leurs carrosses, à l'hôtel du feu Prince, leur oncle.

À sept heures, à la lueur des flambeaux, le convoi se mit en marche, pour se rendre à l'Eglise, dans l'ordre suivant :

Sa Grâce Monseigneur le Duc du Fort-Royal, Grand Maréchal d'Hayti, Gouverneur de la ville de Sans-Souci, était à la tête du convoi avec l'état-major de la place ;

Un fort détachement de tous les corps de la maison militaire du Roi ouvrait la marche ;

Venaient ensuite deux Lieutenans Colonels portant les cartouches du Prince où étaient peints son chiffre et ses armoiries environnés des attributs de la mort ;

Le cheval de bataille du Prince, caparaçonné de noir, conduit à la main par un écuyer en grand deuil ;

Le casque du Prince, ombragé de son panache, porté par son secrétaire ;

L'Archevêque d'Hayti et son clergé ;

Les pleureurs sur deux rangs ;

Le poêle porté par quatre grands Dignitaires, Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc du Môle, Sa Grâce Monseigneur le Duc de l'Avancé et Leurs Excellences les Comtes d'Ouanaminthe et de Léogane ;

Le lit de parade, orné de franges noires et surmonté de plumes noires et blanches ;

Le cercueil du Prince sur le lit de parade, avec ses décorations et ses armes, porté par dix grenadiers de la garde ;

Les Enseignes des grenadiers de la garde autour du lit de parade ;

Dix pas en arrière S. A. R. Monseigneur le Prince Royal à la tête du deuil ;

Venaient ensuite LL. AA. RR. Mesdames Première et Athénaire avec la famille du feu Prince ;

Après, les Dignitaires et leurs Épouses, en deuil de cour, rangés suivant l'ordre des préséances ;

Les Officiers d'état-major de différens corps, de la marine royale, des finances et de la justice ;

Le Commerce haytien et une foule immense de peuple de tout âge et de tout sexe ;

Suivaient enfin de file les voitures du Prince, caparaçonnées de deuil, celles de Monseigneur l'Archevêque, de la Famille Royale et des Dignitaires, suivant l'ordre des préséances.

Le régiment de la Reine infanterie et le corps des cheveu-légers du Roi fermaient la marche ; les grenadiers de la garde bordaient la haie des deux côtés.

Au départ du convoi, il fut tiré une décharge d'artillerie et de mousqueterie ; et il arriva au portail de l'Eglise dans l'ordre ci-dessus décrit.

Le cercueil fut ensuite déposé au milieu du catafalque ; et Son Eminentissime Monseigneur l'Archevêque, après avoir chanté l'office des morts, prononça l'Oraison Funèbre du feu Duc du Port-de-Paix. Nous regrettons de ne pouvoir la produire ici dans son entier ; nous allons essayer d'en présenter seulement l'analyse à nos lecteurs.

L'Orateur, après avoir fait l'énumération aussi éloquente que vraie des vertus et des grandes qualités que possédait le Duc du Port-de-Paix, après avoir donné des détails sur les funestes circonstances qui ont terminé ses jours, d'une manière déplorable et imprévue, s'est écrié : « O mort cruelle ! combien d'années tu as volées à un Prince que tu as surpris dans le printemps de sa vie ! Combien de jouissances honnêtes que tu as enlevées à sa générosité et à sa bienfaisance ! Combien de gloire tu as ravie à son mérite !

» Le plus grand éloge qu'on peut faire d'un héros, a dit l'Orateur, (parlant du Prince) est celui-ci : il a emporté les regrets de tous ses concitoyens ; tout haytien, depuis le Monarque jusqu'au dernier sujet, regrette sincèrement sa mort. Si on pouvait racheter un mortel de l'empire de la mort, il n'y en a pas, j'en suis persuadé, un seul haytien qui ne ferait le plus grand sacrifice, pour rendre à la vie,

le feu Duc du Port-de-Paix. La première demande de notre Souverain en arrivant à la Citadelle Henry, une heure après le malheureux accident, fut celle-ci: Où est le Duc du Port-de-Paix? mon frère! il l'appelle partout, il le fait chercher partout, et quand il fut convaincu de sa perte, il s'expliqua en ces termes: « Hélas! mon frère n'est plus! j'ai perdu un autre moi - même! les dommages que la foudre a faits à la Citadelle Henry, seraient-ils mille fois plus grands, je les regarderai comme rien, si mon cher Frère en eût été préservé! » expressions qui font à la fois et l'éloge du sujet, et celui du Souverain qui les a prononcées.

L'Orateur a terminé son éloge, par une exhortation qui restera gravée dans tous les cœurs des amis de la religion, de l'humanité et de la patrie; que sa vie et sa mort (a-t-il dit) nous servent d'instructions; ce tombeau nous donnera des leçons plus importantes, plus utiles et plus solides, que celles de tous les philosophes du monde. Il a été surpris à la fleur de son âge, vous pouvez l'être aussi, cela vous avertit que vous devez vous tenir sur vos gardes, et régler bien votre conduite avant de comparaître au tribunal du juge suprême, qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Sa mort a été infortunée et tragique, la vôtre pourra l'être de même, nous sommes toujours sur des tombeaux; si l'homme juste, bon et humain, meurt de la sorte, qui est celui de nous qui sera à l'abri d'un malheur pareil ou pire? Soumettons-nous à l'empire de celui qui est le maître des événemens, le maître de la vie et de la mort. Ce Prince a servi toujours la Patrie, servons-la! il a aimé son Roi, aimons-le! il lui a été fidèle, soyons-le! il est mort à son poste, mourons-y; il a été généreux, bienfaisant, charitable, imitons-le! ainsi soit-il.

La cérémonie des funérailles achevée, le cercueil fut remplacé sur le lit de parade, et porté au

caveau des Grands Dignitaires du royaume, où il a été déposé au bruit de l'artillerie et de la mousqueterie.

Tels ont été les honneurs funèbres rendus aux restes du feu S. A. R. Monseigneur le Duc du Port-de-Paix. Jamais aucun mortel n'a été plus généralement pleuré et regretté; c'étaient les funérailles de l'homme juste et bienfaisant, emportant les regrets universels de ses concitoyens. On n'entendait de toutes parts que des cris et des sanglots, et on voyait couler les larmes qu'excitait une perte aussi irréparable; chacun s'est retiré le cœur navré de douleur; le chef, d'avoir perdu un Prince, son compagnon d'armes, brave, juste et généreux, digne modèle qu'il doit désormais s'efforcer d'imiter; le soldat, son protecteur et son père; le pauvre, son bienfaiteur; la veuve et l'orphelin, leur appui.

Nous avons commencé cette feuille dans l'intention de la consacrer entièrement au souvenir du feu S. A. R. Monseigneur le Duc du Port-de-Paix; nous croyons ne pouvoir mieux la terminer qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs l'épithèque en vers, composée par S. E. M. le Comte de Roziers, pour être gravée sur son tombeau.

SOUS mon ROI, mon jeune courage,
Mille fois s'essaya dans d'augustes travaux,
De cet illustre apprentissage
J'ai su récompenser l'âme de ce Héros.
De bien servir mon ROI l'incomparable gloire
A toujours distingué mes pas:
Mon sang versé dans les combats
Eût plus honoré ma mémoire;
Mais sous d'innombrables débris
Je meurs, hélas! enseveli.
Une mort plus utile à ma chère Patrie,
Des braves le trépas était ma noble envie;
Mais n'importe où respire un généreux mortel!
Qui périt, à son poste, est digne d'un Autel.
Héros Haytiens! imitez mon exemple;
Mourir pour son Pays, c'est mériter un Temple.